

2019_CT2_391

OBJET : Habitat et aménagement du territoire - Habitat - Attribution de subventions nominatives dans le cadre de l'accès à coût maîtrisé

Le 17 octobre 2019, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente à Mimet, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 11 octobre 2019, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BURLE Christian – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GUINIERI Frédéric – JOUVE Mireille – LAFON Henri – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SUSINI Jules – TAULAN Francis – ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AUGEY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BONTHOUX Odile – FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges – HOUEIX Roger donne pouvoir à SALOMON Monique – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – LEGIER Michel donne pouvoir à MANCEL Joël – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – LHEN Hélène donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SLISSA Monique donne pouvoir à GERARD Jacky – TALASSINOS Luc donne pouvoir à DELAVET Christian

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BENKACI Moussa – BORELLI Christian – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – de BUSSCHERE Charlotte – GARELLA Jean-Brice – GOUIRAND Daniel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDÉ Marcel

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Habitat et aménagement du territoire

Habitat

■ Séance du 17 octobre 2019

04_1_01

■ Attribution de subventions nominatives dans le cadre de l'accession à coût maîtrisé

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le soutien à l'accession à coût maîtrisé à la propriété est un des enjeux forts sur le Territoire du Pays d'Aix.

C'est pourquoi, depuis 2009, un dispositif destiné aux primo accédants (sous conditions de ressources) pour l'acquisition d'un logement dans le neuf ou dans l'ancien a été mis en place sur le Pays d'Aix.

Ce dispositif se décline en deux types d'aides :

- **Un prêt « bonifié » à hauteur de 25 000€ sur 12 ans**

Ce dispositif est suspendu en attendant le montage d'une convention avec un nouveau partenaire bancaire ; en effet, le Crédit Foncier, partenaire du Pays d'Aix depuis 2012, a dénoncé la précédente convention avec effet au 31/12/2018 suite à l'intégration de ses activités au sein du groupe BPCE.

- **Une aide directe à la personne**

D'un montant de 2 500€, cette aide est portée par le notaire de l'opération : l'aide doit être mentionnée dans l'acte notarié qui devra intégrer des clauses anti spéculatives et préciser que l'aide sera restituée en cas de vente du logement sans motif légitime dans les 5 ans ayant suivi son achat.

Ces deux types d'aides, non cumulables entre elles, sont attribuées aux primo-accédants répondant aux critères d'éligibilité définis par le Pays d'Aix.

Les bénéficiaires doivent notamment :

- Ne pas être propriétaire de leur résidence principale depuis plus de deux ans ;
- Acheter un bien au titre de leur résidence principale sur l'une des 36 communes du Pays d'Aix ;
- Résider ou travailler sur le Territoire du Pays d'Aix ;
- Respecter les plafonds de ressources du Prêt Accession Sociale (PAS) en vigueur (revenus fiscaux de référence de l'année n-2) ;
- Être bénéficiaire du Prêt à Taux Zéro (PTZ) ;
- Être issus en priorité du parc locatif social (public ou privé conventionné social).

En application de ce qui précède, et après examen des dossiers, il est proposé d'attribuer :

- 53 aides directes à la personne, soit un montant de 132 500 euros ;

Toutes les aides proposées à l'approbation du Conseil de Territoire sont décrites dans les tableaux ci-annexés.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment l'article L.312-2-1 ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°2015_A252 du Conseil communautaire de la CPA du 12 novembre 2015 relative au dispositif d'aide à l'accession à la propriété ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- La délibération n°2017_CT2_197 du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 11 mai 2017 relative à l'ajustement des modalités d'intervention du dispositif d'aide à l'accession à la propriété ;
- L'avis de la Commission de Territoire Habitat, Urbanisme et Aménagement du 30 septembre 2019.

Ouï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que l'accession à coût maîtrisé est une des priorités du Territoire en matière de politique locale de l'Habitat.

Délibère

Article 1 :

Est approuvé, dans le cadre des aides directes à la personne, le versement de subventions d'un montant total de 45 000 euros aux 18 primo accédants mentionnés dans le tableau ci-annexé par le biais de leurs notaires.

Article 2 :

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisé à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget 06 - Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix, en section d'investissement : opération budgétaire 4581182735, nature 4581, fonction 553, autorisation de programme DI735AP.

DISPOSITIF D'AIDE A L'ACCESSION
Aides proposées au Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 17 octobre 2019

Aides directes : 53

Nom Couple	Adresse Bien	Commune Bien	Étiquette	Type	Typologie	Noms
BENMOSTEFA	Europa Résidence, 4 avenue du 7 mai 1945	AIX EN PROVENCE	C	Appartement	T2	MAITRE ZEENDER
FERREIRA-MIGNIER	Rue de la Figulère, Résidence la Figulère Beauvalle, bat Le Jade	AIX EN PROVENCE	C	Appartement	T4	MAITRE ZEENDER
FOURCHÉ	Résidence La caf des champs, Chemin de Bousenours	AIX EN PROVENCE	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE COURANT
GENISSEL-BARDEAU	Résidence Elixox, Appartement B006, 1285 Route d'Éguilles	AIX EN PROVENCE	RT 2012	Appartement	T3	Maitre LESTRONE
HILLY-STASIEVSKI	7, Avenue de la Cibie	AIX EN PROVENCE	D	Appartement	T4	MAITRE MINACORI
LOONIS-CARDOSO	2, Avenue Georges Brassens	AIX EN PROVENCE	RT 2012	Appartement	T5	MAITRE DURAND
QUERILLACQ-	Résidence « le Parc de Sigur », Avenue Jeannine Mavel	AIX EN PROVENCE	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE VACHIER
SENE-SARR	3 Avenue du Docteur Bertrand, Résidence Saint Donat, Bâtiment J1	AIX EN PROVENCE	C	Appartement	T3	MAITRE ZOGRAPHOS
SORF-	Quartier Saint Europe, Résidence Las Tivolles entrée 11, Allée des peupliers	AIX EN PROVENCE	D	Appartement	T3	MAITRE ANDRE EYROLLES
VANGHELUWE-	Villa Millia, bat D - Petite Route des Millers	AIX EN PROVENCE	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE STABANO
VOLLE-	6 Allées des Pruglions, Bât 24 Le Tivoli	AIX EN PROVENCE	D	Appartement	T3	MAITRE EYROLLES
GUERIN-GUERINI	386, Allée Aréline Sani, les résidences du château CHATEAUNEUF - LE ROUGE	CHATEAUNEUF - LE ROUGE	RT 2012	Appartement	T5	MAITRE CAMOIN
BORELLO-	Résidence Le Cézanne, Chemin des aires	GARDANNE	D	Appartement	T3	MAITRE RAYNAUD
CHOKROUN-	982, Route Blanche	GARDANNE	RT 2012	Maison	T2	MAITRE STABANO
MASON-	17, Rue Hoche	GARDANNE	RT 2012	Maison	T4	MAITRE MINACORI
ROMEO-	Résidence Terre de Cézanne, 962 Route Blanche	GARDANNE	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE STABANO
SIMARD-SIMARD-ALVAREZ	5 Avenue de Nico, L'Essentiel, Bâtiment A	GARDANNE	RT 2012	Appartement	T3	MAITRE CARMÉ
ALAMELLE-ALAMELLE	8, Montée des Rigau	GREASQUE	RT 2012	Maison	T4	MAITRE MARIGOT
ASSELIN-GAGLIANO	Montée de l'adret	GREASQUE	RT 2012	Maison	T4	MAITRE MINACORI
GREMONT-ROULET	Chemin de la grande Carraio	GREASQUE	RT 2012	Maison	T4	MAITRE BAUTIER
ROCHE-ROCHE	53, Avenue Ferdinand Arnaud, Chemin du Puits de Coudeil	GREASQUE	RT 2012	Maison	T4	MAITRE MINACORI
DEFONTAINE-DEFONTAINE	Route de Péliissanne, Le Lauron	LAMBESC	D	Maison	T3	MAITRE SABATIER GRIMAL
PORTES-	Résidence Siena, Chemin de la Garde	Le Puy Sainte Réparate	RT 2012	Appartement	T2	Maitre FERAUD Marseille
REVOL-	Chemin de la Garde, Les Grandes Terres	Le Puy Sainte Réparate	RT 2012	Appartement	T2	Maitre FERAUD Marseille
SAYES-SUIRON	Closerie des Tanneilles, Chemin de la Station	Le Puy Sainte Réparate	RT 2012	Maison	T4	Maitre CAMILLE
BERRABAH-GUITOUNI	Les Jardins de Léonie	MEYREUIL	RT 2012	Maison	T4	MAITRE BROT
CITTADINI-CITTADINI	Résidence Victoria, Chemin des Bastidons	MEYREUIL	RT 2012	Appartement	T3	MAITRE MARIGOT
IFUS RIZZETO-	Résidence Victoria, Bâtiment C13, La Mole	MEYREUIL	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE MARIGOT
LAFORGIA SALA-LAFORGIA	Résidence vendôme, chemin des Bastidons	MEYREUIL	RT 2012	Appartement	T4	Maitre HUS
PAMBAUD-BOURGOUJIAN	Résidence Victoria, Chemin des Bastidons	MEYREUIL	RT 2012	Appartement	T3	MAITRE MARIGOT
ROBRESCO-	Résidence Victoria, Lieu-dit La Mole	MEYREUIL	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE MARIGOT
DAM-DAM	483 Route de la Bastidonne	PERTUIS	RT 2012	Maison	T5	MAITRE FUENTES
ELLOUZATI-ELLOUZATI	Bd Jean Guigas, Chemin St-Joseph, Lot Les Clos de l'Abbaye	PERTUIS	RT 2012	Maison	T5	MAITRE MINACORI
MOLLET-MOLLET	Chemin du Chaux	PERTUIS	RT 2012	Maison	T4	MAITRE ARTUPHEL
SALDO-BENCHIKH	Le Quartier Saint Joseph	PERTUIS	RT 2012	Appartement	T2	Maitre TADDEI

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191017-2019_CT2_391-DE
Date de télétransmission : 28/10/2019
Date de réception préfecture : 28/10/2019

BERRAHMA-BERRAHMA	RD 96, Quartier le Riau	PEYROLLES	RT 2012	Maison	T4	MAITRE LASSIA
GOURDIN-	Le Domaine du Moulin, Route départementale 30 – Quartier Le Riau	PEYROLLES	RT 2012	Appartement	T3	MAITRE PICARD DEYME
KENZHOMAMMEDI	Le Domaine du Moulin, Route départementale 30 – Quartier Le Riau	PEYROLLES	RT 2012	Maison	T4	MAITRE PICARD DEYME
GIACALONE-	Domaine du Moulin, Villa 01, Route de Manosque	PEYROLLES EN PROVENCE	RT 2012	Maison	T3	MAITRE LASSIA
ELBEDHUI-	Le Collet Redon 2, n°26 Avenue Marcel Pagnol	ROUSSSET	C	Maison	T4	MAITRE PEYRE DE FABRECHILLES
MARTINEZ-	Avenue du Général de Gaulle	SIMIANE	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE PERRODIN
COSTANZA-	28 place Pailheret	TRETS	E	Maison	T3	MAITRE JAUME
FERRANDEZ-	31 rue Borda	TRETS	C	Appartement	T2	MAITRE CAMON
SICCARDI-PHILIPPI	10 Allée des Argiles – Les Hauts Muriers	TRETS	D	Appartement	T4	MAITRE FOURCADIER
AUBERT-	Quartier du Lion, Route départementale 20	VITROLLES	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE COLONA
AUBERT-	Quartier du Lion, Route départementale 20	VITROLLES	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE COLONA
BULLEN-	Résidence les Amandiers	VITROLLES	RT 2012	Appartement	T3	MAITRE VILLERMOZ
CADIERE-	L'Iléo, Bât C	VITROLLES	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE COLONA
CALVAVRAC-	L'Iléo, Nouvelle Rive	VITROLLES	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE COLONA
GROSSEMY-COUTEAU	Résidence Nouvelle Rive l'Iléo, Quartier des Salins du Lion	VITROLLES	RT 2012	Appartement	T3	MAITRE COLONA
LARONZE-	Nouvelle Rive – l'Iléo	VITROLLES	RT 2012	Appartement	T4	MAITRE COLONA
MAILLE-	L'Iléo, Quartier des Salins du Lion – RD 20	VITROLLES	RT 2012	Appartement	T2	MAITRE COLONA
TARANTINO-TARANTINO	Résidence les Terrasses de l'Etang, Avenue Henry Loubel	VITROLLES	RT 2012	Appartement	T3	MAITRE MOULIN, MAITRE IMBERT

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20191017-2019_CT2_391-
DE
Date de télétransmission : 28/10/2019
Date de réception préfecture : 28/10/2019

OBJET : Habitat et aménagement du territoire - Habitat - Attribution de subventions nominatives dans le cadre de l'accession à coût maîtrisé

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	69
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
Pour	69
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **23 OCT. 2019**

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191017-2019_CT2_391- DE Date de télétransmission : 28/10/2019 Date de réception préfecture : 28/10/2019
